marches-securises.fr PUBLICATION



Conseil Départemental de l'Ariège (09) Hôtel du Département 5 - 7 rue du Cap de la Ville 09001 FOIX CEDEX

ÉTABLISSEMENT

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Organisme acheteur

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur :https://www.ariege.fr Site du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Objet du marché

REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECTEUR DU COUSERANS

Lieu d'exécution

ARIEGE

Caractéristiques

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Marché réservé, conformément à l'article 141 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification publique, dite » « Loi ASAP » qui modifie l'article L.2113-14 du Code de la Commande Publique. Ledit article dispose qu'un acheteur peut réserver un même marché ou un même lot d'un marché à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L.2113-12 (entreprises adaptées - établissements et services d'aide par le travail) et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L.2113-13 (structures d'insertion par l'activité économique).

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et satisfaire l'urgence exceptionnelle du besoin, il est fait application de la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, reportée jusqu'au 31 juillet 2022.

La description des prestations et leurs contraintes particulières sont définies à l'article 17 du Cahier des Clauses Particulières.

Durée du marché : 4 mois ½ à compter de la date de notification.

A titre indicatif, les prestations commenceront le 14/03/2021 et se termineront vers le 29/07/2022.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 138 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 23 février 2022 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

14 mars 2022

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent Budget départemental, mandat administratif à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

- Aucune forme de groupement n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif:

- Extraıt de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois
- Justificatif personnalisé: Les justificatifs permettant de vérifier la structure (structure de travail protégé et adapté, structure d'insertion par l'activité économique) (arrêté, agrément, statuts)
- · Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Valeur technique de l'offre 60%
- 2: Prix des prestations 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

Renseignements complémentaires :

L'acheteur se réserve le droit de négocier sur le prix des prestations avec les trois candidats les mieux classés.

A l'issue de ces éventuelles négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis ci-dessus et dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis

01 février 2022